

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhession@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 5925 Société : RAM

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : LAHROUB MOSTAFA

Date de naissance : 22-10-63

Adresse : Imolix Tmella

Tél. : 0616.125.186 Total des frais engagés : 1184,40 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 20/06/2023

Nom et prénom du malade : H^r LAHROUB Mostafa Age : 60

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Coronarien

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le 20/06/2023 Le : 20/06/2023

Signature de l'adhérent(e) : MOSTAFA

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
20.06.2025	CG + EC		= 300 Dh #	Dr. G. C. C. 2025-06-20 Lot Moulay Elg. Sidi Abdellah 052727843 - IME

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>Pharmacie CHABILIA 4, Rue 24, 1010 Casablanca Tél : 05 22 72 80 00 Fax : 09 20 18 21 45 M. Moussaoui</i>	20/06/23	894,40

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

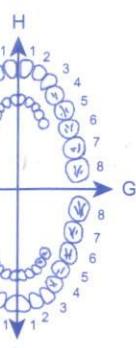
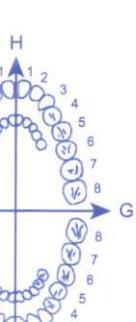
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important:

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H D	25533412 00000000	G 00000000	COEFFICIENT DES TRAVAUX
	B	35533411	11433553	MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

2023-06-20 09:23
Nom :lahroub mostafa
Sexe :Homme Âge :0
Section : 1
Cham. ID:
ID lit:
ID:
Utilisat:
 Oa 1:
 Oa 2:
 Oa 3:

Données référence uniquement:

FC [bpm]: 72
Intervalle PR [ms]: 213
Durée P [ms]: 120
Durée QRS [ms]: 78
Durée T [ms]: 185
QT/QTc [ms]: 380/415
Axe P/QRS/T [deg]: 38.8/-36.5/79.2
R(V5)/S(V1) [mV]: 0.12/0.60
R(V5)+S(V1) [mV]: 0.72

<< Conclusions >>

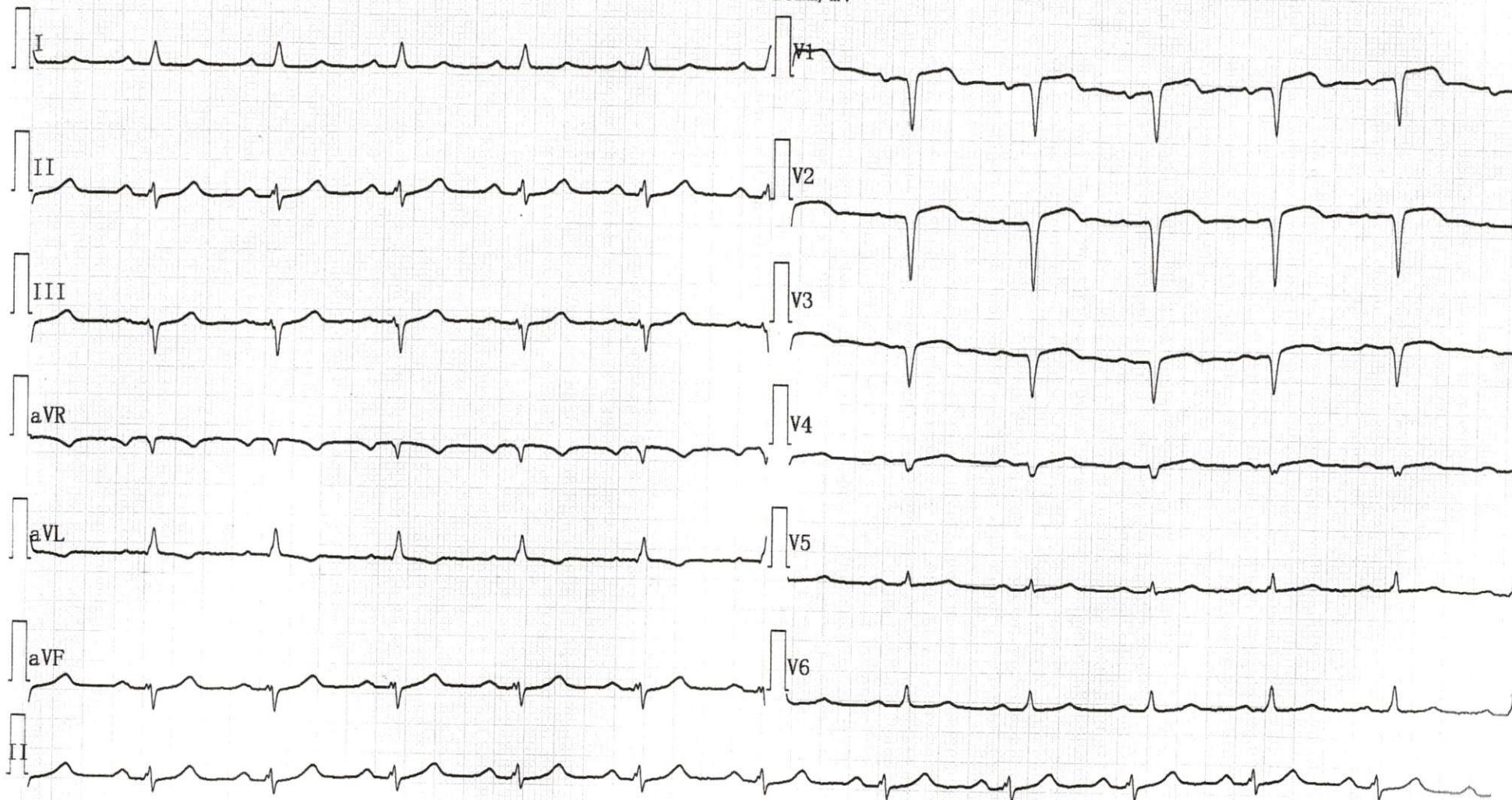
TA = 13/8

Type A;
Tens. basse QRS;
Dévia. ax. gche sévère;
Bloc AV I;

Le rapport doit être confirmé par un médecin

Médecin: _____

AUTO 10mm/mV



Dr. Ghita MOUHSINE
L'et MOUHSINE C.R.D.C.C. D.G.
0321 21 45 15 - INP 1241823

Dr. Ghita MOUHSINE

- Spécialiste des maladies du cœur et des vaisseaux
- Diplômée de la faculté de médecine de Casablanca
- Diplômée de l'université de Bordeaux, France en Echographie
- ECG - Echodoppler Cardiaque
- Holter ECG de 24/48 h - Holter Tensionnel
- Epreuve d'Effort - Urgence Cardiologique
- Echographie des TSA



الدكتورة غيثة محسين

- اختصاصية في أمراض القلب والشرايين
- خريجة كلية الطب بالبيضاء
- خريجة كلية الطب ببوردو فرنسا في تشخيص أمراض القلب بالصدى
- التخطيط الكهربائي للقلب - فحص القلب بالصدى
- التسجيل المستمر لنباتات القلب بالصدى (المموي 48/24 ساعة)
- المستعجلات لأمراض القلب

Casablanca, le : 26/06/2023

27000

rfv CATH RNB Nookfa

- Copaxix : 1 p/j



1445 - Esac Long : 1 pell/j



1118 - Decrestin 5mg : 1 p/j



485 - Hononitil Long : 1 p x 2/j



1125 - Vastrel 80mg : 1 p/j

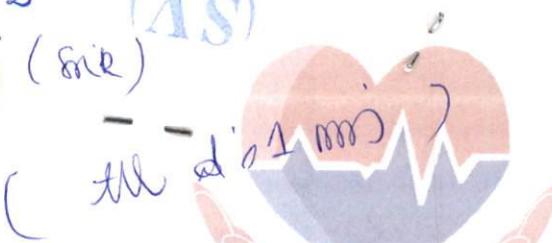


981 - cosyrel S 15mg : 1 p/j



- Ramselosine : 1 p/j (8ml)

28440



Pharmacie CHADILI-GK
4, Rue 24, Lotissement Amal
Sidi Moumen - Casablanca
Tél. : 05 22 72 80 91
Fax : 05 22 72 80 91
Tél. : 05 22 72 80 91
Lot. Moulay Ismaïl 77 rue 13 Appt. 01 Etage 1 Sidi Moumen - Casablanca
Tél. : 05 22 72 78 43 - 06 62 21 36 62

Dr. Ghita MOUHSINE
GARDICLOGIE
Lot. Moulay Ismaïl 77 rue 13 Appt. 01 Etage 1 Sidi Moumen - Casablanca
Tél. : 05 22 72 78 43 - 06 62 21 36 62

تجزئة مولاي إسماعيل 77 زقة 13 رقم 01 الطابق الأول سيدى مومن - الدار البيضاء
Lot. Moulay Ismail 77 rue 13 Appt. 01 Etage 1 Sidi Moumen - Casablanca
Tél. : 05 22 72 78 43 - 06 62 21 36 62

14011057



PPV: 111,80 DH
PER: 01/2028
LOT: 230073

49,50